

Communiqué de presse  
Strasbourg, le 01 décembre 2022

## **VNF LANCE LES TRAVAUX DE RÉGÉNÉRATION ET DE MODERNISATION DU BARRAGE À AIGUILLES À STRASBOURG**

**Voies navigables de France (VNF) débute le chantier de remplacement du barrage à aiguilles de la Roberstau au pied du Palais des Droits de l'Homme à Strasbourg. Ces travaux de régénération s'inscrivent dans le projet de modernisation de l'Etablissement, en déclinaison du contrat d'objectifs et de performance (COP) signé avec l'Etat en 2021. Cette opération, d'une durée d'un an, répond à une volonté de sécuriser l'intervention des agents de VNF sur le barrage, d'automatiser la gestion du niveau d'eau dans tout le centre-ville de Strasbourg et les bassins du port et de rétablir la continuité piscicole.**

### **Un des derniers barrages à aiguilles ancré dans le patrimoine fluvial alsacien**

Datant de 1842, le barrage à aiguilles de la Roberstau, géré par VNF, est l'un des derniers du genre en Alsace. Le principe d'un barrage à aiguilles consiste à réguler le niveau d'eau grâce à des aiguilles en bois. Long de 50 mètres, ce barrage est composé de quelque 750 piquets, appelés aiguilles, en pin des Vosges, taillés dans un atelier tout près de la berge. Ces aiguilles sont manipulées, notamment en temps de crue, par des agents expérimentés, maîtrisant ce type d'ouvrage de plus en plus rare et demandant un effort physique intense pendant plusieurs heures. Les aiguilles sont délicates à manœuvrer et nécessitent un équipement approprié.

### **Vers la reconstruction d'un ouvrage sécurisé et automatisé**

Cet ouvrage ingénieux basé sur un savoir-faire artisanal va être remplacé au profit d'un barrage à clapets totalement automatisé et contrôlable à distance. Les travaux de régénération et de modernisation du barrage à aiguilles vont permettre à cet ouvrage, actuellement entièrement manuel, d'être automatisé et géré à distance. Ainsi, le nouveau barrage sera beaucoup plus réactif, rapide et facile à manœuvrer notamment lors de forts débits.

Ce chantier est piloté par la direction de l'ingénierie et de la maîtrise d'ouvrage (DIMOA) de VNF et par les maîtres d'œuvres ARTELIA / OZE. Les travaux ont été attribués au groupement Eiffage GC/Vogel TP/Rouby/Speyser.

Ils se dérouleront en deux temps :

- une première phase sera consacrée à la préparation du chantier, avec l'installation d'un pont provisoire pour l'accès des engins et la construction d'une enceinte étanche pour les travaux en rive gauche de la rivière. Avec ces installations, une première moitié du nouveau barrage sera édifiée.
- une seconde phase sera dédiée aux travaux en rive gauche, avec une seconde enceinte étanche, pour construire la seconde moitié du barrage, la passe à poissons et la passe à canoës.

Une fois les travaux achevés, le barrage à aiguilles sera déposé. L'eau s'écoulera à travers trois nouvelles passes à clapet et l'écluse initialement condamnée sera réhabilitée en passe à poissons et passe à canoës.

Ce projet bénéficie des financements de l'État / VNF au titre du plan France Relance pour moderniser et développer son réseau fluvial. D'un montant de 5,2 millions d'euros TTC, il est également cofinancé par la Région Grand Est (10%), le Port Autonome de Strasbourg (2%) et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse

(1%). En s'engageant aux côtés de partenaires locaux pour assurer la juste gestion de la ressource en eau et la préservation de la biodiversité, VNF illustre avec cette opération, un des axes forts du COP signé avec l'État en 2021.

### **Chiffres clés de l'opération**

- **Durée de l'opération**

*Phase de préparation : fin novembre 2022 à décembre 2022*

- Réalisation d'une estacade
- Réalisation d'un batardeau
- Réouverture écluse

*Phase des travaux : janvier 2023 à fin 2023*

- Réalisation des deux premières passes à clapet
- Transformation de l'écluse
- Dépose du barrage à aiguilles

- **Financement**

- Projet global à hauteur de 5,2 millions d'euros TTC (5 millions d'euros HT) dont 4,55 M€ financés par l'Etat / VNF au titre du Plan de Relance aux côtés des co-financeurs suivants :
  - o Région Grand Est : 10% (environ 500 000 €)
  - o Port Autonome de Strasbourg (PAS) : 2% (100 000€)
  - o Agence de l'Eau Rhin-Meuse : 1% (50 000€)

- **Acteurs engagés dans les travaux**

- VNF (DIMOA-Unité Opérationnelle Strasbourg) : maîtrise d'ouvrage
- ARTELIA / OZE : maitres d'œuvre
- Eiffage Génie Civil et Energie Systèmes
- Vogel TP
- Speyser
- Rouby

### **À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE**

Fort de 4 000 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700 km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ;
- il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.

[www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)



VNF - Voies navigables de France



VNF\_officiel

**Contacts presse**

**Voies navigables de France  
Direction territoriale de Strasbourg**

Laure Mauny

Responsable communication  
06 78 37 69 24  
Laure.mauny@vnf.fr